

# DJIBOUTI

2017

Guy Blaise NKAMLEU / b.nkamleu@afdb.org



## DJIBOUTI

- Tirée par de grands projets d'investissement, la croissance s'est maintenue à 6.3 % en 2016, et devrait atteindre 6.7 % en 2017 et 6.8 % en 2018.
- Après s'être creusé au cours de deux années consécutives, le déficit budgétaire s'est amélioré en 2016, mais le niveau d'endettement du pays demeure critique, avec une économie de services centrée sur les transports.
- La faible densité du tissu économique et sa faible diversification appellent à une transformation structurelle de l'économie en vue de permettre au pays de réaliser son potentiel.

### Vue d'ensemble

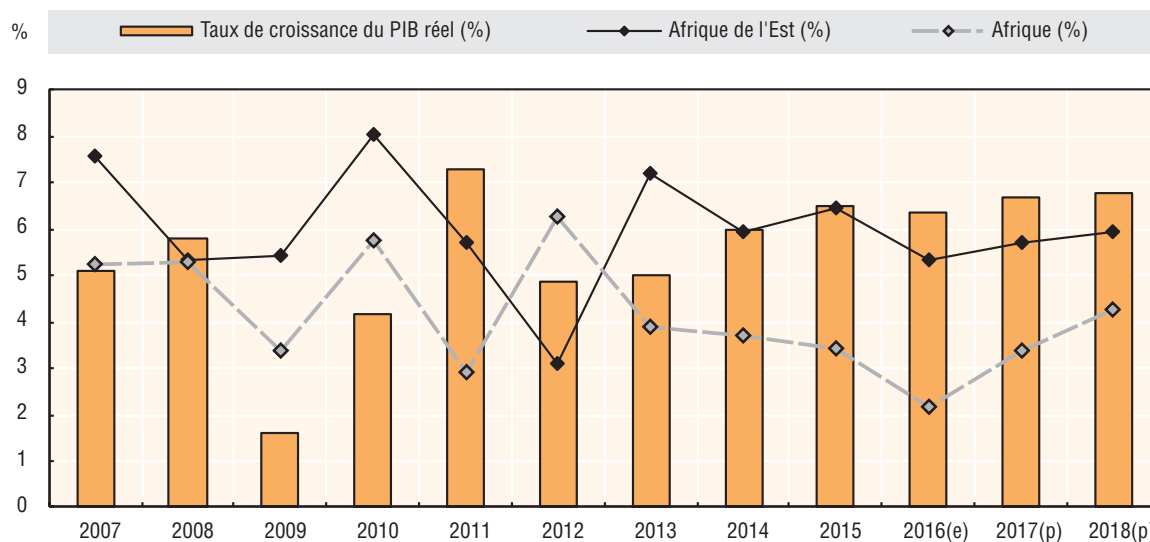
L'économie de la République de Djibouti connaît depuis quelques années une expansion continue avec des taux de croissance supérieurs à 5 %. Cette embellie est pour l'essentiel à mettre à l'actif des projets d'investissement en infrastructures ferroviaires, portuaires (port multi-usages de Doraleh, port de Tadjourah) et hydroélectriques. Dans les années à venir, le gouvernement entend poursuivre son ambitieux programme d'infrastructures, soutenu par des investissements étrangers, notamment en provenance de la Chine. Les entreprises chinoises sont engagées dans le lancement d'une importante zone franche industrielle et commerciale, mais également dans l'exploitation des ressources naturelles (poisson, sel, énergie), et enfin le développement du tourisme. Ces investissements pourront à l'avenir modifier la structure de l'économie, qui reste axée sur les services, notamment les transports et services connexes, en raison de la position géostratégique du pays dans le Golfe d'Aden, au carrefour de corridors maritimes importants pour l'acheminement de biens et de pétrole. Le gouvernement souhaite renforcer cet atout par rapport aux pays riverains en transformant le pays en plateforme et hub régional pour les services logistiques, commerciaux, et financiers.

Tirée par ces grands projets d'investissement, la croissance des dernières années, 6.3 % en 2016 contre 6.5 % en 2015, va se poursuivre avec des projections de 6.7 % en 2017 et 6.8 % en 2018. Malgré cette embellie, l'extrême pauvreté et le chômage restent endémiques. Le chômage affecte plus de 48 % des actifs, tandis que la pauvreté extrême, qui n'a pas régressé depuis 2002, touche environ 23 % d'une population de moins de 1 million d'habitants. De plus, l'endettement devient de plus en plus critique. Les nombreux investissements publics en infrastructures sont financés en partie par des emprunts non concessionnels importants. Le niveau d'endettement s'est aggravé, atteignant 79.6 % du PIB en 2016 et devrait dépasser 81.5 % en 2017, plaçant le pays en risque élevé de surendettement.

Pour amorcer la transformation structurelle de l'économie et propulser l'entrepreneuriat, le gouvernement a adopté, en mars 2014, un nouveau cadre de référence qui définit un cap sur le long terme pour le pays : la Vision Djibouti 2035. En outre, le gouvernement a lancé en 2015 un nouveau document de stratégie quinquennale, la *Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi* (Scape), première déclinaison à moyen terme de la Vision Djibouti 2035. L'objectif à long terme est de faire passer Djibouti au statut de pays émergent à l'horizon 2035, et à court terme d'accélérer la croissance et promouvoir l'emploi.



Graphique 1. Taux de croissance du PIB réel



Source : BAfD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques

	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Croissance du PIB réel	6.5	6.3	6.7	6.8
Croissance du PIB réel par habitant	5.2	5.0	5.4	5.5
Inflation	2.1	3.1	3.6	3.6
Solde budgétaire (% PIB)	-15.7	-12.9	-13.2	-15.1
Compte courant (% PIB)	-30.7	-27.9	-27.1	-29.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

## Développements récents et perspectives

Les perspectives à court et moyen terme dévoilent une croissance soutenue jusqu'aux environs de 2020. Les taux de croissance du PIB réel sont prévus entre 6 et 7 % à cet horizon, couplés à une maîtrise de l'inflation avec un indice des prix à la consommation estimé à 3.1 % en 2016 et projeté à 3.6 % en 2017. Confortée dans sa croissance ces dernières années, Djibouti continue de tirer profit de la montée en puissance de son voisin éthiopien et de la volonté de plus en plus affichée de la Chine de s'appuyer sur la position géostratégique du pays comme porte d'entrée et pôle de redistribution pour la région.

Après la phase de lancement des travaux d'infrastructures dans les transports pour améliorer l'avantage compétitif du pays, les entreprises chinoises sont en train de diversifier leurs investissements en s'engageant dans le lancement d'une importante zone franche industrielle et commerciale, mais également dans l'exploitation des ressources naturelles (poisson, sel, énergie), et enfin du développement du tourisme. Des investissements indiens dans un parc technologique, mais également turcs ont été faits dans le projet *Djibouti International Free Trade Zone* qui doit ouvrir ses portes en octobre 2017 pour une partie limitée à 1.5 hectare, sur une superficie prévue de 4 800 hectares (48 km<sup>2</sup>), avec la création de plusieurs milliers d'emploi à la clé.

Toutefois, l'émergence d'une production manufacturière pérenne nécessitera la mise à disposition d'une capacité suffisante et sécurisée de sources d'énergie. Cette capacité passerait,



à court terme, par le lancement d'une deuxième ligne d'interconnexion avec l'Éthiopie, mais également par l'exploitation du potentiel d'énergies renouvelables dont dispose le pays. La transition énergétique voulue par les autorités vise à remplacer la consommation d'énergies fossiles (à 100 % actuellement) par l'énergie renouvelable à l'horizon 2020. Cette ambition a été confortée par la récente libéralisation du secteur, permettant au secteur privé de vendre sa production d'énergie à l'entreprise nationale Électricité de Djibouti (EDD). Une autorisation a déjà été accordée à un investisseur pour fournir l'EDD en électricité tirée de l'énergie solaire.

Concernant l'exploitation des ressources naturelles, le sous-secteur halieutique dispose d'un potentiel d'exploitation tant dans la pêche en haute mer que l'aquaculture. Plusieurs promoteurs ont manifesté un intérêt certain pour l'exportation de pélagique vers la Chine, parmi lesquels *Djibouti Sea Food Harvesting* (DSFH), le groupe algérien Cevital, *Djibah Food Processing*, etc. Le lac Assal, situé à 153 mètres en dessous du niveau de la mer (point le plus bas du continent africain), affiche une salinité de 35 grammes par litre et une concentration en minéraux 384 grammes par litre, soit dix fois plus que la teneur en sel de la mer Rouge. Son exploitation industrielle serait grandement favorisée avec la mise en service, courant 2017-18, du port minéralier du Goubet, en phase finale de construction. Le potentiel est estimé à 6 millions de tonnes de sel par an et devrait permettre dans une deuxième phase l'installation d'unités de transformation produisant des dérivés (acide caustique, chlore et détergents).

Malgré les évolutions et les perspectives positives de la croissance, le pays reste confronté à des défis majeurs. Le chômage affecte plus de 48 % des actifs, tandis que la pauvreté extrême, qui n'a pas régressé depuis 2002, touche environ 23 % d'une population de moins de 1 million d'habitants. Le développement continue d'être freiné par la faible qualité des infrastructures, un coût élevé des services et la faiblesse des capacités institutionnelles. En 2015, Djibouti a adopté son nouveau document de stratégie quinquennale, la Scape 2015-19, qui pose un bon diagnostic des défis du pays (croissance et emplois). Quatre axes sont identifiés : la croissance économique, la compétitivité et le rôle moteur du secteur privé ; le développement du capital humain ; la gouvernance publique et le renforcement des capacités institutionnelles ; les pôles de développement régionaux et le développement durable.

Tableau 2. PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2008	2013
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	3.5	3.6
Dont pêche	0.2	0.4
Activités extractives	0.3	0.3
Dont extraction de pétrole brut et de gaz naturel	...	...
Activités de fabrication	3.5	3.2
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4.3	5.1
Construction	12.1	11.1
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et hôtels et restaurants	19.3	22.6
Dont hôtels et restaurants	5.7	5.4
Transports, entreposage et communications	32.0	27.6
Intermédiation financière, immobilier, locations et activités de services aux entreprises	8.5	8.6
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	15.5	17.3
Autres services	1.0	0.8
<b>Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

Source : Données des administrations nationales.





## Politique macroéconomique

### Politique budgétaire

Avec un déficit global en forte hausse depuis 2013, passé de -5.9 % à -15.7 % du PIB entre 2013 et 2015, la situation a amorcé une décrue en 2016, à -12.9 %. Ce déficit devrait se maintenir à -13.2 % en 2017. Ce recul du déficit budgétaire résulte non seulement de l'amélioration des recettes, mais également de la baisse des dépenses publiques. Les recettes extérieures non fiscales et les dons ont connu une progression, alors que les recettes fiscales ont enregistré un léger déclin entre 2015 et 2016, après une progression observée entre 2014 et 2015. Le recouvrement des recettes a toujours été poussif, pénalisé par un régime généreux d'exonérations. Tombées à 18.5 % du PIB en 2012, les recettes ont remonté à 19.8 % en 2013 pour revenir à 18.6 % en 2014. Concernant les dépenses, le gouvernement, à travers le budget 2016, affiche une volonté d'un plus grand contrôle afin d'éviter toute accumulation d'arriérés intérieurs et financiers. Toutefois, cette baisse s'est réalisée principalement à travers la baisse des dépenses d'investissement. La multiplication des établissements publics administratifs et industriels, ainsi que les exonérations fiscales largement accordées aux investisseurs nationaux et étrangers constituent des éléments d'érosion de la base budgétaire. Par ailleurs, la forte persistance du chômage constitue en permanence un élément d'instabilité et un obstacle au contrôle pérenne des dépenses publiques et par conséquent du déficit public.

Tableau 3. Finances publiques (pourcentage du PIB aux prix actuels)

	2008	2013	2014	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
<b>Total recettes et dons</b>	<b>41.8</b>	<b>31.8</b>	<b>30.9</b>	<b>36.8</b>	<b>38.7</b>	<b>37.8</b>	<b>34.3</b>
Recettes fiscales	20.0	19.8	18.6	21.4	21.0	20.8	20.6
Dons	13.1	4.4	4.7	5.9	8.2	7.5	4.2
<b>Total dépenses et prêts nets (a)</b>	<b>40.6</b>	<b>37.7</b>	<b>43.1</b>	<b>52.5</b>	<b>51.6</b>	<b>51.0</b>	<b>49.4</b>
Dépenses courantes	26.8	24.0	22.9	23.5	22.5	22.2	21.8
Sans intérêts	26.4	23.7	22.6	22.9	22.1	21.9	21.4
Salaires et rémunérations	11.4	9.7	9.4	9.0	9.2	9.5	9.8
Intérêt	0.3	0.3	0.3	0.6	0.3	0.3	0.3
Dépenses d'investissement	13.8	13.7	20.2	29.0	29.1	28.8	27.6
<b>Solde primaire</b>	<b>1.6</b>	<b>-5.5</b>	<b>-11.8</b>	<b>-15.1</b>	<b>-12.6</b>	<b>-12.8</b>	<b>-14.8</b>
<b>Solde global</b>	<b>1.2</b>	<b>-5.9</b>	<b>-12.2</b>	<b>-15.7</b>	<b>-12.9</b>	<b>-13.2</b>	<b>-15.1</b>

Note : a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

### Politique monétaire

Entre décembre 2015 et fin juin 2016, la masse monétaire a augmenté de 2.6 %, le crédit intérieur au secteur privé de 0.9 % et les avoirs extérieurs de 3.4 %. Tout ceci témoigne de la bonne santé du secteur financier. La monnaie nationale est arrimée au dollar américain (USD) par une parité fixe de 1 USD pour 177.7 FDJ (Franc djiboutien), inchangée depuis l'Indépendance en 1973. D'où la stabilité monétaire de Djibouti. Les autorités souhaitent tirer parti de ce régime de change favorable, dans lequel la conversion du FDJ dans toutes les devises et mouvements de capitaux est libre, pour faire de Djibouti une place financière attrayante pour les pays de la région. Cependant, dans ces conditions, une politique monétaire ou une politique de change active ne peuvent pas être utilisées comme leviers.

La hausse des prix s'est élevée à 3.1 % en 2016 contre 2.1% en 2015, avec une prévision de 3.6 % pour 2017 et 2018 (sous l'effet de la stabilisation des prix des denrées alimentaires et des hydrocarbures). L'inflation est sensible aux variations des prix des principales importations, produits alimentaires et pétroliers. La baisse des prix du pétrole sur le marché international, si elle re-émerge, pourrait continuer à réduire l'inflation. La maîtrise du coût de la vie restant



une nécessité pour les ménages et les entreprises, le gouvernement s'est attelé depuis plusieurs années à une politique de lutte contre la hausse du prix des matières premières – subvention des denrées alimentaires de base, encadrement tarifaire des carburants domestiques et automobile, ceci malgré la contraction des importations en provenance du Yémen et des Émirats Arabes Unis (EAU).

### Coopération économique, intégration régionale et commerce

Djibouti compte tirer un avantage certain de son positionnement géostratégique en plus d'être membre de plusieurs organisations, telles que le Marché commun d'Afrique orientale et australe (Comesa), la Communauté des États sahélo-sahariens (Cen-Sad) et l'Autorité inter-gouvernementale pour le développement (Igad). Malgré ses multiples appartenances, le pays partage un partenariat stratégique avec son principal voisin, l'Éthiopie, qui utilise ses infrastructures (transport, télécommunications, etc.) pour la quasi-totalité de ses échanges extérieurs. La construction de nouveaux ports et terminaux spécialisés le long des côtes consolidera l'intégration régionale, grâce au renforcement du positionnement du pays comme plateforme de commerce et de services pour les États enclavés de la sous-région. En plus des corridors de transport, de l'interconnexion électrique, le chemin de fer a été inauguré à la fin de l'année 2016, à Addis Abeba, en Éthiopie, pour être opérationnel sur le tronçon de Djibouti en janvier 2017. L'adduction d'eau en provenance d'Éthiopie a fait l'objet d'accords entre les deux pays. Les travaux d'installation des canalisations sont achevés partout sauf dans les environs proches de la capitale. Le renouvellement des canalisations à l'intérieur de la capitale, pour améliorer les débits et circonscrire les fuites, sera finalisé courant 2017.

La balance commerciale affiche une légère amélioration avec un déficit prévu à -48.7 % du PIB en 2016, contre -50.6 % en 2015. Les autres composantes du compte courant, les services, les revenus et les transferts ne permettent pas de les couvrir. Cette situation décrit une balance historiquement déficitaire en raison de l'importation de la quasi-totalité de tous les biens utilisés dans le pays (alimentaires, pétroliers et d'équipement). Les exportations, limitées, portent surtout sur du bétail à destination des pays du Golfe. Les activités commerciales restent très concentrées sur l'Éthiopie et peu intégrées au reste du continent. Toutefois, la faible exportation de productions locales pourrait s'inverser au cours des prochaines années. La mise en service courant 2017-18 de la zone franche industrielle et commerciale pourrait amorcer l'industrie d'assemblage en vue d'exportations vers les pays de la région, ou au-delà. Par ailleurs, la reprise des exportations du sel du lac Assal et de produits halieutiques pourrait également améliorer la balance courante, mais aussi constituer une source de revenus et de création d'emplois.

Tableau 4. Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2008	2013	2014	2015	2016(e)	2017(p)	2018(p)
Balance commerciale	-51.4	-41.2	-42.5	-50.6	-48.7	-49.0	-48.2
Exportations de biens (f.o.b.)	7.0	8.2	8.1	7.6	7.1	6.6	6.2
Importations de biens (f.o.b.)	58.4	49.4	50.6	58.2	55.8	55.7	54.4
Services	17.4	11.8	10.3	11.9	12.5	15.3	15.3
Revenu des facteurs	9.4	5.8	5.9	5.5	5.1	3.7	0.8
Transferts courants	0.3	0.3	0.7	2.6	3.2	2.9	2.7
<b>Solde des comptes courants</b>	<b>-24.3</b>	<b>-23.3</b>	<b>-25.6</b>	<b>-30.7</b>	<b>-27.9</b>	<b>-27.1</b>	<b>-29.4</b>

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

### Politique de la dette

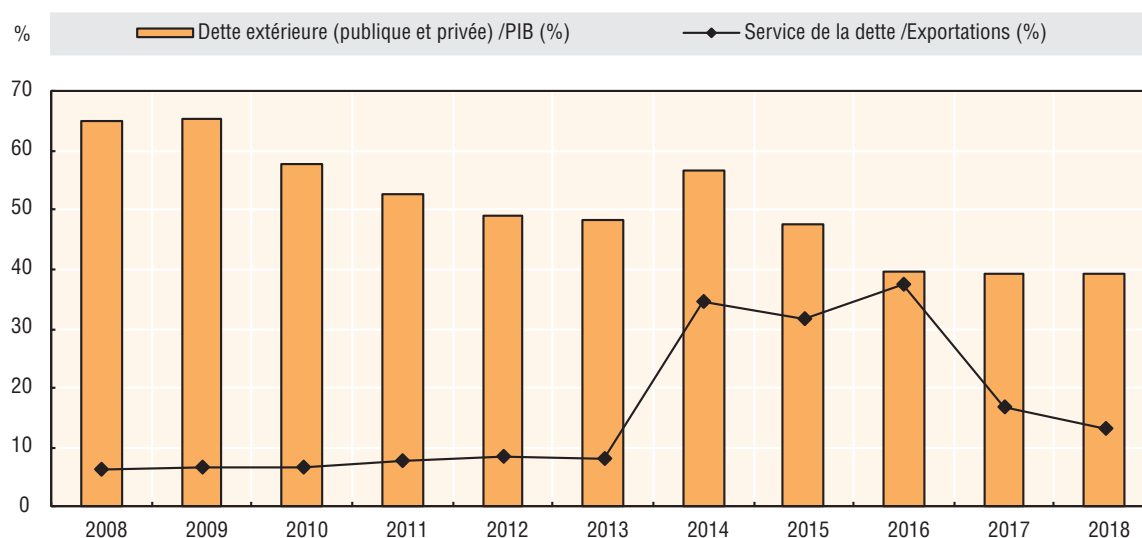
En œuvrant aux infrastructures publiques (transport, énergie, télécommunication, eau, etc.) pour renforcer les avantages compétitifs du pays dans le domaine des services, le gouvernement djiboutien table sur un afflux des investissements privés. Ainsi, la construction d'une zone



franche industrielle et commerciale de 4 800 hectares devrait permettre la production locale de produits d'assemblage et servir de pôle de distribution pour la région.

Toutefois, ces investissements publics en infrastructure sont financés en partie par des emprunts non concessionnels importants, en l'occurrence auprès de l'*Export-Import Bank of China* (EximBank China). À la fin 2013, le stock de la dette publique contractée et garantie par l'État s'élevait déjà à 48.4 % du PIB, dépassant le seuil de 30 % au-dessus duquel les dettes de pays comme Djibouti sont considérées comme très élevées. En 2014, la valeur actualisée de la dette avait atteint 52.5 % du PIB, pour monter à 65.7 % en 2015. Depuis, la situation s'est aggravée et les estimations du FMI en fin 2016 indiquent que le niveau d'endettement devrait atteindre 79.6 % en 2016 et dépasser 81.5 % en 2017. Cette brusque dégradation est consécutive aux financements du chemin de fer et de l'approvisionnement en eau potable, depuis l'Éthiopie, pour alimenter la capitale. Ainsi, la dette publique de Djibouti demeure critique et place le pays en risque élevé de surendettement.

Graphique 2. Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations



Source : FMI (WEO & Article IV).

## Gouvernance économique et politique

### Secteur privé

Au cours de cette dernière décennie, des initiatives ont été engagées pour encourager le secteur privé, tout en le préparant à la concurrence des entreprises étrangères qui accompagnent, souvent, l'afflux d'IDE dans les pays en développement.

La mise en place du Haut conseil de dialogue public/privé présidé par le chef de l'État devrait encourager un rapprochement. Toutefois, le secteur privé reste embryonnaire et peu structuré, composé en majorité de micro-entreprises concentrées dans les services (commerce, transport, logistique et bâtiment). De nombreuses contraintes structurelles ont longtemps bloqué la promotion du secteur privé, parmi lesquelles le quasi-monopole des entreprises publiques dans certaines activités ainsi que des faiblesses aussi bien dans la concurrence lors des attributions des marchés publics que la disponibilité de l'information économique, les capacités techniques



et humaines de l'administration comme des organisations professionnelles privées, ainsi que le déficit de main-d'œuvre qualifiée.

En ce qui concerne l'environnement des affaires, le rapport 2017 *Doing Business* de la Banque mondiale classe Djibouti à la 171<sup>e</sup> place sur 190 pays, soit trois rangs de moins qu'en 2016. En matière de création d'entreprises, le pays est passé de la 185<sup>e</sup> à la 171<sup>e</sup> place entre 2013 et 2017, suite à la suppression du versement d'un capital minimum. Djibouti affiche de bonnes performances pour le règlement de l'insolvabilité (71<sup>e</sup> rang) et le paiement des taxes et impôts (106<sup>e</sup>). Par contre, l'activité du secteur privé reste confrontée à des difficultés en matière de raccordement à l'électricité (172<sup>e</sup>), de protection des investisseurs minoritaires (178<sup>e</sup> place), d'accès au crédit (181<sup>e</sup>) et d'exécution des contrats (184<sup>e</sup>). La poursuite des réformes et du dialogue devrait permettre d'améliorer les relations entre les entreprises privées et l'administration, encore caractérisées par un climat de défiance mutuelle.

### Secteur financier

Bien que très concentré et fragile, le secteur bancaire reste stable et sain. Deux banques le dominant, *Bank of Africa Mer Rouge* (BAO-Mer Rouge), et Banque pour le commerce et l'industrie-Mer Rouge (BCIMR). Elles rassemblaient à elles seules 67 % des actifs en 2015, contre 85 % en 2013. Mais la concurrence commence à se faire sentir. L'expansion du secteur financier continue sur sa lancée, à l'image de sa forte progression au cours de ces dernières années avec l'autorisation accordée en 2016 à quatre nouvelles Banques à capitaux étrangers, la *Commercial Bank Of Ethiopia* (CBE), la *Commercial Bank of Djibouti* (CBD), la *Silk Road International Bank* (SIRB) et un consortium chinois pour une reprise de la Banque de dépôt et de crédit (BDC).

Cette forte présence des banques étrangères exprime l'intérêt que joue la République de Djibouti dans une région en pleine expansion, tirée par la croissance de l'Éthiopie et l'arrivée de plus en plus massive de la puissance chinoise qui projette de gagner la région à partir de cette porte d'entrée bien positionnée que constitue la place djiboutienne, sur l'une des principales routes du commerce maritime. Par ailleurs, début 2016 a été signé un accord-cadre entre la *Bank of China* et la Banque centrale de Djibouti portant sur l'établissement d'une chambre de compensation qui permettrait aux opérateurs économiques djiboutiens et aux autres pays de la région de réaliser des échanges commerciaux sans passer par l'USD ou toute autre devise, offrant du coup la perspective de faire de Djibouti une place bancaire et financière régionale. Cet accord devrait permettre aux banques chinoises de s'installer à Djibouti dans le cadre du projet de la « Route de la soie » et fluidifier le flux financier entre l'Afrique et l'Asie.

Toutefois, malgré cette augmentation des activités bancaires, le taux de bancarisation de la population est encore faible, à 20 %, et le secteur privé faiblement appuyé malgré la forte liquidité du système financier. L'accès aux services financiers reste peu développé, malgré l'augmentation du nombre de banques et les ratios élevés des dépôts par rapport au PIB (plus de 80 % en 2015) et de crédits privés (plus de 32 % en 2015). L'accès de la population et des entreprises au crédit, notamment les PME et les PMI, reste limité. Le crédit est concentré sur un nombre restreint d'entreprises et de personnes.

### Gestion du secteur public, institutions et réformes

Le secteur public continue de jouer un rôle prépondérant dans l'économie de Djibouti. Cependant, l'administration est caractérisée par une faiblesse de ses capacités et une lourdeur bureaucratique qui constituent un réel obstacle à la performance.

Le séminaire sur l'action gouvernementale de 2009 avait remis à l'ordre du jour le constat manifeste des lourdeurs et lacunes de l'administration publique. Il avait recommandé une réforme de grande ampleur pour relever le défi du développement. Cette recommandation s'est concrétisée en 2012 par la création d'une Commission nationale et d'un secrétariat exécutif pour





la réforme de l'administration. En 2016, le chef de l'État a de nouveau réitéré, après sa réélection, son souhait de mener des changements substantiels des comportements des administrations pour les rapprocher des exigences des citoyens. En décembre 2016, suite au séminaire organisé pour les membres du gouvernement pour une meilleure compréhension des enjeux pour la réalisation de la Vision Djibouti 2035, la durée de travail des fonctionnaires a été prolongée à 8 heures par jour. En avril 2016, une loi sur la bonne gouvernance des entreprises publique a été promulguée, définissant les principes et les règles sur la base d'un contrat de performance entre l'entreprise et l'État.

En attendant, Djibouti reste caractérisé par une déficience des politiques publiques et un mode de gouvernance qui contribue à perpétuer une situation de pauvreté, susceptible de fragiliser la cohésion sociale et la stabilité politique. Des appréhensions persistent, sur la capacité du gouvernement à prendre des engagements crédibles et mettre en œuvre de profondes réformes. L'État n'a pas encore réussi à changer la perception et la confiance des différents acteurs privés et de la société civile.

### Gestion des ressources naturelles et environnement

Les risques posés par le changement climatique peuvent ralentir la courbe de croissance du pays, comme l'a montré l'étude *Post-Disaster Needs Assessment* (PDNA) en 2011, selon laquelle les pertes liées à la sécheresse s'élèvent à 3.9 % du PIB en moyenne annuelle entre 2008 et 2011.

Djibouti, situé en zone désertique et vulnérable au changement climatique, fait face à plusieurs types de risques importants tels que les sécheresses, les inondations meurtrières et l'élévation du niveau marin. Composé de régions volcaniques et montagneuses, le pays souffre d'un manque élevé d'eau. Les précipitations sont très faibles (150 mm par an), les températures élevées et les sécheresses fréquentes. L'évapotranspiration potentielle est très élevée, compte tenu du climat chaud et de l'absence de végétation suffisante. Les nappes aquifères sont surexploitées et fortement menacées d'intrusion d'eau saline et de pollution. Le pays est confronté à des périodes pluriannuelles de sécheresses, de fréquentes inondations rapides et intenses, ainsi qu'à des tremblements de terre provenant de la zone volcanique le long du Rift Assal et des incendies causés par la sécheresse. Ce contexte accentue la vulnérabilité de la population, le tiers des Djiboutiens résidant dans des zones à haut risque.

Entre 2008 et 2012, une longue période de sécheresse a décimé près de 70 % du bétail et provoqué une crise humanitaire sans précédent. La résilience des communautés rurales a été érodée et leurs capacités actuelles de résistance sont quasiment nulles. Par ailleurs, des milliers de nomades se sont installés dans les faubourgs des zones urbaines à la suite de ces sécheresses.

Conscient des risques de plus fort impact des sécheresses, le gouvernement avait dès 2006 élaboré un Plan d'action national pour l'adaptation (Pana) au changement climatique, assorti de mesures urgentes. Malheureusement la crise due à la sécheresse est arrivée avant sa mise en œuvre, qui n'a commencé que plusieurs années plus tard. Les conséquences de cette crise se sont prolongées jusqu'en 2016, même si la pluviométrie s'est beaucoup améliorée à partir de 2013.

La question du changement climatique reste liée à celle de la sécurité alimentaire en milieu rural. Le gouvernement mène des efforts multisectoriels pour atténuer les impacts des sécheresses en augmentant les quantités et la qualité de l'eau disponibles pour le bétail et les hommes et à travers le développement de périmètres agricoles. Cependant, l'environnement peu adéquat pour la pratique de l'agriculture rend difficile l'obtention de résultats durables et le nombre de jardins agropastoraux a peu évolué. Avec l'aide des partenaires au développement, le Pana vise une stratégie plus globale pour traiter l'ensemble de la question du changement climatique, en complétant les plans nationaux existants en matière de sécurité alimentaire (PNSA).

Grâce à l'interconnexion électrique avec l'Éthiopie, près de la totalité de l'électricité consommée dans le pays est d'origine hydraulique. La mise en place d'une centrale géothermique



est prévue pour 2016. Djibouti a aussi adhéré à l'Initiative Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel, lancée en 2007 par l'Union africaine (UA) pour lutter contre la désertification. En août 2015, Djibouti a publié sa contribution nationale à la 21<sup>e</sup> Conférence des parties (COP 21) et la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCC), organisée à Paris en décembre 2015, dans laquelle il s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030, soit près de 2 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

## Contexte politique

La situation intérieure est caractérisée par le retour à la stabilité après les tensions liées à la période électorale d'avril 2016. Six candidats ont concouru à l'élection présidentielle. Malgré la contestation des résultats par trois d'entre eux, la période postélectorale et l'investiture du président sortant, au pouvoir depuis 1999 et réélu avec plus de 86 % des voix, n'a pas conduit à une poussée de tensions, à l'image de la période postélectorale des législatives de 2013. Suite à la signature d'un accord de dialogue entre le gouvernement et l'opposition en décembre 2014, une proposition de loi a été adoptée en 2016 pour donner un statut à l'opposition.

Le recrutement important de forces de sécurité a contribué à la stabilité du pays, prévenant ainsi toute dégradation sécuritaire en raison de tensions persistantes dans les pays voisins. Djibouti a, en effet, fait face à un afflux important de réfugiés du Yémen, installés à Obock, au nord du pays, mais également au transit d'une forte population étrangère fuyant le Yémen pour rentrer dans son pays d'origine. Djibouti est aussi militairement engagé, au côté des troupes de la Mission africaine de maintien de la paix en Somalie (Amisom), malgré les pertes subies dans ses rangs, pour circonscrire toute menace sécuritaire sur son territoire.

Selon l'indice Mo Ibrahim, la perception de la gouvernance s'est globalement dégradée ces dernières années. L'indice classe Djibouti à la 36<sup>e</sup> place sur 54 pays d'Afrique en 2016, contre la 30<sup>e</sup> place en 2013 et la 29<sup>e</sup> en 2012 et 2011. Le plus bas classement du pays se retrouve dans le critère de la participation et des droits de l'Homme (44<sup>e</sup>), tandis que le meilleur rang est obtenu dans le critère du développement durable (28<sup>e</sup>).

## Contexte social et développement humain

### Développement des ressources humaines

Faiblement doté en ressources naturelles, le pays compte sur la qualité de ses ressources humaines pour impulser une croissance soutenue. La réforme de 2000 impliquant un fort engagement financier de la part de l'État pour offrir des structures d'accueil à tous les enfants en âge de scolarisation, tout en instituant la scolarité gratuite et obligatoire jusqu'à 16 ans, a permis une augmentation des effectifs. Ces derniers sont passés de 49.5 % à 79 % entre 2004 et 2014 dans le primaire, de 28.8 % à 59.4 % pour l'enseignement moyen général et de 13.3 % à 36.6 % dans le secondaire général, signalant un phénomène de décrochage des élèves avant la fin du cursus. Concernant le genre, l'indice à 0.88 %, souligne que des disparités persistent encore, surtout dans les zones rurales, où la pauvreté et les représentations sociales encore persistantes ne favorisent pas assez l'éducation des filles. Les défis du système éducatif pour les différents niveaux d'enseignement s'expriment dans la qualité et la performance du système, qui restent en deçà des ambitions du pays, se reflétant dans un faible taux d'achèvement du cycle primaire, un faible niveau de la qualité des acquis scolaires et une faible adéquation des enseignements aux besoins du marché.

À l'instar de l'éducation, des efforts conséquents ont été faits en faveur de la santé en termes d'infrastructures, de ressources humaines et d'intrants. Le nombre de structures d'accueil a été augmenté dans la capitale comme dans les chefs-lieux des régions. Entre 2008 et 2012, les effectifs ont augmenté de 85 % passant de 1 664 à 2 353 personnes, puis 2 681 en 2014. Par ailleurs,



depuis 2015, une vingtaine de médecins sont formés chaque année, contribuant au renforcement des équipes en place, qui comprennent une soixantaine de médecins cubains spécialisés. Dans le contexte djiboutien, trois facteurs nécessitent une attention particulière : l'état nutritionnel de la population, les mutilations sexuelles féminines et la discrimination des personnes affectées par le VIH/sida.

### Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

Malgré une croissance moyenne de plus de 4.5 % au cours de la dernière décennie, le niveau de l'emploi et de la pauvreté ne s'est pas amélioré. L'étude diagnostic du marché de l'emploi faite par le ministère du Travail, estimait le niveau du chômage à 48.4 %, en 2012, atteignant 60 % dans les zones rurales. Trois cinquièmes des femmes et des jeunes sont touchés. De plus, environ 40 % des femmes, contre 26 % des hommes, occupent des emplois précaires (indépendants, aides familiales et assimilés). Une étude conduite en 2013-14 par la Banque africaine de développement (BAfD) a évalué le niveau de pauvreté extrême à 23 % de la population, contre 24 % en 2002, relevant ainsi la stagnation du niveau de vie. Ces résultats mettent en évidence le caractère non inclusif d'une croissance portée par des activités à haute intensité capitalistique et concentrée dans les infrastructures portuaires, routières et hôtelières, peu créatrices d'emplois.

Plusieurs facteurs handicapent le marché de l'emploi, parmi lesquels la faible élasticité emploi/croissance (0.386), la faible création d'emplois liée aux nombreux projets d'infrastructures, le faible niveau d'employabilité des entrants sur le marché de l'emploi, un climat des affaires non propice à dynamiser l'activité privée face à des entreprises publiques parfois hégémoniques et enfin une faible culture entrepreneuriale parmi les porteurs de projets, qui agissent souvent par simple opportunisme face à des situations d'affaires.

### Egalité hommes/femmes

Les femmes représentent 46.2 % de la population nationale, mais la position qu'elles occupent dans la sphère publique et le monde du travail ne s'explique que par la coexistence d'une société moderne et patriarcale, où les droits coutumier et religieux restent prépondérants. Les mesures prises n'ont pas été suffisantes pour modifier et éliminer, à long terme, les pratiques traditionnelles restrictives envers les femmes.

En effet, la Constitution de 1992 affirme dans son article 7 : « Tous les humains sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi ». Le Code pénal de 1995 prône l'égalité entre les adultes exerçant l'autorité parentale, sans distinction entre eux. Une loi relative au mariage et au divorce selon le droit musulman a été abrogée et remplacée en 2002 par une loi sur le Code de famille, dont les dispositions sont largement favorables à l'égalité entre les sexes devant la loi au niveau du mariage (en fixant l'âge minimum à 18 ans), du divorce (en abolissant la répudiation) et des responsabilités dans la famille. Une loi instituant un quota de 10 % en faveur des femmes dans les fonctions électives a été promulguée en 2002. Dans l'administration, la proportion des femmes est de 20 %. Ces initiatives ont conduit à une amélioration notable de l'accès des femmes aux services de santé et d'éducation. Le pays approche la parité dans l'enseignement primaire, avec un taux brut de scolarisation de 80.7 % des filles en 2012, contre 84.6 % des garçons. Malgré les progrès observés, la participation des femmes aux processus de décision et au développement de Djibouti reste limitée. Elles n'occupent que 14 % des sièges à l'Assemblée nationale et 20 % des postes de cadres de la fonction publique en 2013.

### Analyse thématique : Entrepreneuriat et industrialisation à Djibouti

Le secteur privé à Djibouti est embryonnaire et peu structuré, composé en majorité de micro-entreprises concentrées dans le secteur des services, du commerce, du transport logistique et du bâtiment. Pourtant le pays est toujours confronté à des défis majeurs tels que le niveau élevé



de pauvreté et de chômage, ainsi que la faible diversification économique. L'État reste le plus gros employeur de cette économie concentrée dans le secteur tertiaire, qui représente plus de 70 % de la population active. D'où la nécessité d'une transformation structurelle de l'économie en vue de permettre au pays de réaliser son potentiel. Les sources potentielles de croissance du pays tiennent principalement à sa position géostratégique, sa capacité d'attraction des IDE, le développement récent de son secteur financier, son potentiel géothermique et ses ressources naturelles minières, touristiques et halieutiques non encore totalement exploitées. Ainsi, le sel du lac Assal représente un potentiel estimé à 1 200 000 tonnes par an, tandis qu'un gisement d'or existe, ainsi qu'un gisement de perlite dont les réserves sont estimées à 23 millions de tonnes. Le gouvernement a entrepris certains projets d'investissement visant à alléger les contraintes structurelles d'approvisionnement énergétique et hydrique, ce qui permettra à terme d'amorcer une diversification des activités, jusqu'à présent contraintes par la faible disponibilité de ces ressources. La faible densité du tissu économique et la faible diversification de l'économie résultant de la position hégémonique des activités de services (transport, télécommunications, etc.), au détriment des activités agricoles ou de transformation, pourraient représenter un potentiel en termes d'entrepreneuriat et de création d'emploi.

La question du chômage a toujours constitué le point faible des politiques publiques des différents gouvernements depuis l'Indépendance en 1977. Toutefois, malgré le faible niveau de formation et de croissance, les besoins de l'administration permettaient d'absorber tant bien que mal les jeunes diplômés issus du système éducatif élitiste, par le passé. Néanmoins, avec la réforme de l'école pour tous, une massification de l'enseignement se fait jour, notamment dans le supérieur avec près de 10 000 étudiants en 2015-16. Devant cet afflux de diplômés et une croissance faiblement inclusive, le gouvernement a multiplié les initiatives en procédant non seulement à l'amélioration de l'adéquation des formations aux besoins du marché avec la mise en place du Ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle (Menfop) en 2011, mais également à la promotion de l'entrepreneuriat.

Depuis 2013, l'Université de Djibouti offre une formation de licence professionnelle pour une plus grande incitation des sortants à s'orienter vers la création d'entreprise en leur proposant un accompagnement afin de construire un projet professionnel viable. Au total, près d'une soixantaine d'étudiants ont pu finaliser la formation. La Chambre de commerce de Djibouti (CCD) offre elle aussi, depuis les premières journées de l'entrepreneuriat organisées en 2016 avec le ministère de l'Économie et des finances chargé de l'industrie, des appuis à l'entrepreneuriat des jeunes à travers un accompagnement personnalisé pour les porteurs de projets dans le montage de leur *business model*. Le Fonds de développement économique de Djibouti (FDED) intervient aussi dans le soutien de l'entrepreneuriat à travers l'appui dans le montage du *business model*, d'autant plus que cette institution est en mesure de financer les projets. L'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANPI) et l'Agence djiboutienne de développement social (ADDS) interviennent également dans ce soutien. Enfin, une patente forfaitaire de 80 000 francs djiboutiens (FDJ) est délivrée par la Direction de l'impôt pour encourager fiscalement l'esprit d'entreprise.

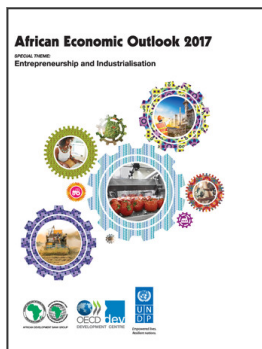
L'exercice de la formalisation du *business model* est cependant aléatoire en raison de la faible disponibilité des informations pertinentes sur les niveaux d'activité sectorielle, tant au niveau des acteurs présents, du chiffre d'affaire potentiel, que des produits et services échangés. D'autre part, la situation hégémonique du secteur public à travers ses entreprises, souvent en situation de monopole sectoriel, n'incite pas à l'initiative privée en raison de la concurrence limitée dans leurs attributions des marchés avec les opérateurs du privé. Cette situation de concurrence limitée est également présente dans l'attribution des marchés publics. En dehors des contraintes à la libre entrée sur le marché, les difficultés de l'accès au financement constituent un obstacle supplémentaire. En effet, l'absence d'un apport financier et de solides garanties n'encouragent pas les banquiers à s'engager, quelle que soit la qualité du dossier du porteur de projet. Les difficultés rencontrées par les banques dans l'exécution des clauses du contrat, en cas d'insolvabilité par le client, empêchent ces dernières de s'engager.



Par ailleurs, l'absence d'une culture entrepreneuriale dans le comportement des acteurs constitue une barrière invisible. Les jeunes tendent à s'orienter de préférence vers la fonction publique et les entreprises publiques en raison de la garantie de revenus, même faibles, face aux incertitudes du métier d'entrepreneur. En effet, la forte informalité de l'activité économique plombe les opportunités qu'une économie plus formelle et plus dense aurait offertes. Cette promotion de culture entrepreneuriale n'est pas encore présente dans le système éducatif national. La massification de l'enseignement n'est pas allée de pair avec une plus grande autonomisation des individus pour les amener à prendre des initiatives à travers l'entrepreneuriat.







Extrait de :  
**African Economic Outlook 2017**  
Entrepreneurship and Industrialisation

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/aeo-2017-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2017), « Djibouti », dans *African Economic Outlook 2017 : Entrepreneurship and Industrialisation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2017-27-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).